



**ASSOCIATION VALAISANNE DE FOOTBALL  
WALLISER FUSSBALL-VERBAND**

Rue de la Blancherie 27A, 1950 Sion

+41 27 323 23 53

avf.wfv@football.ch

www.avf-wfv.ch

**SAISON 2024/2025**

**COMMUNIQUE OFFICIEL N° 3**

**COMPETITION**

**1. Retraits d'équipes**

• **Juniors E**

- FC Martigny-Sports 5, Juniors E BRACK.CH play more football 2<sup>e</sup> degré, groupe 5

Tous les matches de championnat des équipes mentionnées ci-dessus sont annulés selon article 101 du règlement de jeu de l'ASF : Retrait d'équipes après le début de la saison.

**2. Décisions de la commission de jeu et de fair-play de l'AVF**

**Matches forfait**

Match de coupe des juniors B, 1<sup>er</sup> tour du 22.08.2024

FC Bramois 1 - FC Brig-Glis

0 - 3 forfait

et amende de l'ASF au FC Bramois pour alignement non conforme de joueur(s)

Match de coupe des juniors A, 1/16 de finale du 28.08.2024

Team Haut-Lac - FC Conthey

3 - 0 forfait

et amende au FC Conthey pour ne pas avoir répondu à la convocation

Match de championnat des juniors D/7, 31.08.2024

FC Martigny-Sport 6 - FC Saint-Maurice 2

0 - 3 forfait

et amende au FC Martigny-Sports pour ne pas avoir répondu à la convocation

Match de championnat des juniors E, 31.08.2024

FC Martigny-Sport 5 - FC Fully 1

0 - 3 forfait

et amende au FC Martigny-Sports pour ne pas avoir répondu à la convocation

Match de championnat de 4<sup>ème</sup> ligue féminine, 01.09.2024

FC Team Chablais Féminin (8023) - GS Printse Val d'Hérens 2

3 - 0 forfait

et amende au FC Prinste-Nendaz pour ne pas avoir répondu à la convocation

**Amende d'ordre pour feuille d'événements manquante**

FC Evolène, juniors C 2<sup>e</sup> degré

FC Leytron, 4<sup>e</sup> ligue

US Collombey-Muraz, juniors C 2<sup>e</sup> degré

FC Orsières, 4<sup>e</sup> ligue

US Espérance Saint-Gingolph, juniors C 2<sup>e</sup> degré

FC Saint-Maurice, juniors C 2<sup>e</sup> degré

FC Vernayaz, juniors A 2<sup>e</sup> degré

FC Vouvry, 4<sup>e</sup> ligue

FC Massongex, 4<sup>e</sup> ligue

FC Noble-Contrée, juniors C Promotion

Selon les indications mentionnées sur notre site internet, sous la rubrique des clubs respectifs, les sanctions publiées sont susceptibles d'opposition dans les cinq jours, auprès de l'autorité qui l'a rendue à l'adresse suivante : Secrétariat de l'AVF, Rue de la Blancherie 27A, 1950 Sion, [avf.wfv@football.ch](mailto:avf.wfv@football.ch)

Dans le même délai, une avance de frais est à effectuer sur le compte Raiffeisen CH97 8057 2000 0041 8678 4, d'un montant de CHF 100 pour une opposition. Pour le solde, sont applicables toutes les dispositions du Règlement sur la procédure contentieuse de la Ligue Amateur et du Règlement d'application de ce dernier.

### **3. Suspension et expulsions – Rappel important aux clubs**

Selon les directives pour les pénalités disciplinaires de l'ASF

#### **Entrée en vigueur des suspensions**

La suspension entre en vigueur dès que la décision a été notifiée. Les décisions sont notifiées le mercredi à midi et publiées sur le site Internet [www.avf-wfv.ch](http://www.avf-wfv.ch) sous club > club en question > Sanctions.

Sur le site [www.avf-wfv.ch](http://www.avf-wfv.ch) sous clubs > club en question > Suspension/suspension de fonction, les clubs savent donc à partir de la publication si un joueur ou un officiel d'équipe peut être aligné ou pas (sous réserve de la suspension automatique en lien avec un carton rouge direct ou des conséquences d'une expulsion dans une période de suspension, selon article 78 du règlement disciplinaire ASF.)

### **4. Sanctions disciplinaires – Joueurs et officiels d'équipes suspendus**

**Les sanctions des joueurs et officiels d'équipe ne sont pas publiées dans le Communiqué Officiel aux clubs.**

Toutes les informations concernant les suspensions et suspensions de fonction figurent sur notre site internet, **sous la rubrique des clubs respectifs**. Les responsables des clubs et les entraîneurs trouvent ces informations également sur la plateforme clubcorner.ch dans la rubrique suspensions ouvertes avec en plus la liste des matches pour lesquels les joueurs et officiels d'équipes sont suspendus.

Selon les indications mentionnées sur notre site internet, sous la rubrique des clubs respectifs, les sanctions publiées sont susceptibles d'opposition dans les cinq jours, auprès de l'autorité qui l'a rendue à l'adresse suivante : Secrétariat de l'AVF, Rue de la Blancherie 27A, 1950 Sion, [avf.wfv@football.ch](mailto:avf.wfv@football.ch)

Dans le même délai, une avance de frais est à effectuer sur le compte Raiffeisen CH97 8057 2000 0041 8678 4, d'un montant de CHF 100 pour une opposition. Pour le solde, sont applicables toutes les dispositions du Règlement sur la procédure contentieuse de la Ligue Amateur et du Règlement d'application de ce dernier.

En ce qui concerne l'exécution des suspensions nous attirons votre attention sur l'article 80 alinéa 5 du règlement disciplinaire de l'ASF :

Pour l'exécution des suspensions, la semaine est divisée en deux périodes de suspension : du vendredi au lundi et du mardi au jeudi.

Un joueur ou officiel d'équipe suspendu est suspendu pour toutes les équipes de son club ou de ses clubs (groupements d'équipes et double qualification) pour tous les matchs officiels pendant toute la période de suspension dans la mesure où l'équipe avec laquelle il doit purger une suspension joue dans la compétition pour laquelle le joueur est suspendu.

### **5. Modalités et prescriptions d'exécution– Saison 2024/2025**

Les modalités de l'AVF pour le championnat suisse saison 2024/2025 pour les actifs, les seniors 30+, le football féminin, les juniors et les juniors féminins ont été envoyées par e-mail à tous les clubs de l'AVF. Les documents figurent également sur notre site internet dans les documents de l'AVF sous documents > modalités et prescriptions d'exécution.

### **6. Raiffeisen Coupes Valaisannes**

La saison 2024/2025 a commencé avec les premières rencontres pour la Raiffeisen Coupe Valaisanne dans les catégories actifs, féminin, seniors 30+, juniors A-B-C-FF19-FF15. Les tirages au sort et le programme des matches figurent sur notre site internet [Association valaisanne de football - Raiffeisen Coupes Valaisannes Saison 2024/2025 \(avf-wfv.ch\)](http://Association.valaisanne.de.football-Raiffeisen.Coupes.Valaisannes.Saison.2024/2025.avf-wfv.ch). Les tableaux sont complétés au fur et à mesure des tours.

## 7. Coupe Suisse hommes Saison 2024/2025

La Coupe de Suisse masculine, l'une des compétitions de clubs les plus traditionnelles du continent a entamé ce week-end une nouvelle saison, la 100<sup>e</sup> de la série.

1/16 de finale 13/14/15.09.2024

FC Monthey - Etoile Carouge FC  
SC YF Juventus - FC Sion

## 8. Coupe Suisse des Seniors 30+ Saison 2024/2025

Le tirage au sort pour le premier tour de la Coupe Suisse des seniors 30+ a donné les rencontres ci-dessous pour nos équipes valaisannes. Les matchs sont annoncés au samedi 7 septembre 2024.

16h00 Prangins Sport - FC Conthey  
18h00 US Collombey-Muraz - Etoile Carouge FC 1

Les matchs de championnat régional du 6 septembre 2024 doivent être reprogrammés :

FC Conthey - FC Salgesch Me 04.09.2024 à 20h00  
FC Troistorrens - US Collombey-Muraz Me 11.09.2024 à 20h00

## 9. AXA coupe suisse féminine saison 2024/2025

Le tirage au sort pour le premier tour de l'AXA coupe suisse féminine a donné la rencontre ci-dessous pour nos équipes valaisannes. Le match se jouera le samedi 7 septembre 2024 à 19h00.

FC Printse Val d'Hérens - FC Sion Féminin

## 10. Documents utiles - Important

Une multitude de documents utiles et importants figurent [sur notre site internet sous documents](#) :

- Catalogue des sanctions et prescriptions d'exécution y relatives – Edition 2024
- Modalités AVF du championnat suisse saison 2024/2025
- Fiche technique pour la nouvelle règle du CAPTAIN ONLY
- Les règlements et les aide-mémoires pour la Raiffeisen Coupe Valaisanne

## COMMISSION JUNIORS ET TECHNIQUE

### 1. Modalités et prescriptions d'exécution– Saison 2024/2025

Les modalités du championnat valaisan juniors automne 2024, les prescriptions d'exécution pour les juniors A-G, les prescriptions d'exécution juniors D formation ont été envoyées par e-mail à tous les clubs de l'AVF. Les documents figurent également sur notre site internet dans les documents de l'AVF sous documents > modalités, directives et prescriptions. [Association valaisanne de football - Documents \(avf-wfv.ch\)](#)

Nous rendons attentifs les clubs qui bénéficient de cartes blanches que seules deux cartes par match sont autorisées.

### 2. UBS Football Festival



Le SC Lalden organise le samedi Le FC Leytron organise le samedi 21 septembre 2024 un UBS Football Festival [Association Suisse de Football - Inscription d'équipe \(ubs-football-festival.ch\)](#)

### 3. Documents utiles - Important

Une multitude de documents utiles et importants figurent [sur notre site internet sous documents](#) :

- Modalités du championnat valaisan juniors
- Prescriptions d'exécution pour les juniors
- Résumé des règles importantes pour les juniors D/7 et D/9
- Toutes les informations BRACK.CH Play More Football

### 4. Cartes blanches

Petit rappel : Le nombre maximal de cartes blanches par équipe pour un match est de 2. Toute infraction à cette règle pourrait entraîner un forfait.

### 5. BRACK.CH play more football – informations

Les clubs de l'AVF organisent des tournois juniors F BRACK.CH play more football :



- FC Vétroz – 21.09.2024 (également juniors G)
- FC Savièse – 14.09.2024
- FC Massongex – 19.10.2024

Les inscriptions peuvent se faire auprès du club organisateur, sur clubcorner ou via le secrétariat de l'AVF.

L'AVF organise des formations BRACK.CH play more football pour les entraîneur-e-s des équipes de junior-e-s F, G et Ecoles de football. Cette formation est obligatoire. Chaque club doit inscrire minimum 1 entraîneur-e ou responsable en activité avec l'école de foot (F ou G).

Ces formations sont prévues :

- Mercredi 4 septembre à Vétroz, 17h30-19h00
- Mercredi 11 septembre à Martigny, 17h30-19h00



## FOOTBALL FEMININ

### 1. WEURO 2025

L'EURO féminin de l'UEFA 2025, se déroule en Suisse du 2 au 27 juillet 2025.

Le Stade de Tourbillon accueillera trois matchs de la phase de groupe : le 3 juillet 2025 un match du groupe B, le 6 juillet un match du groupe A et le 11 juillet un autre match du groupe B. La prévente des billets sera lancée à la Foire du Valais.

Dans le cadre de le WEURO 2025, l'AVF organisera exceptionnellement la Raiffeisen Coupe Valaisanne féminine 2024/2025 pour les catégories FF19 et FF15.



## **2. Qualification joueuse pour la Raiffeisen Coupe Valaisanne**

Les joueuses faisant partie d'un groupement peuvent participer à la Raiffeisen Coupe Valaisanne Féminine uniquement avec le club avec lequel elles sont qualifiées. Le non-respect de cette règle peut entraîner un forfait.

# **COMMISSION DES ARBITRES**

## **1. Nouveau règlement de la CA**

La Commission des arbitres de l'AVF (CA-AVF) a édité un nouveau règlement avec les droits et devoirs des arbitres et des clubs. La dernière version date de 2014 et ne correspond plus à la réalité actuelle de l'arbitrage.

Comme toujours, l'objectif principal de la CA-AVF est d'améliorer la qualité de l'arbitrage. En outre, il est primordial pour la promotion du football féminin que les intérêts des femmes et des juniors soient davantage pris en compte. L'arbitrage mini a dépassé son caractère conceptuel depuis un certain temps déjà et s'est solidement établi dans les clubs valaisans. La commission a donc intégré les droits et devoirs des arbitres mini et des clubs en lien avec ce point dans ce nouveau règlement.

Le nouveau règlement a été approuvé par les membres du Comité Central de l'AVF lors de la séance du 04.06.2024 et entre en vigueur dès la saison 2024/2025.

Les principaux changements concernent :

- Le besoin des arbitres pour les équipes féminines
- Le besoin d'arbitres mini pour les équipes juniors D et FF-15
- La manière de sanctionner les arbitres qui ne respectent pas les devoirs liés à leur fonction. La CA renonce aux amendes et suspendra les arbitres fautifs.

Le règlement figure sur notre site internet sous documents > Arbitres

## **2. Indemnités**

L'ASF a décidé d'augmenter les indemnités d'arbitrage. Les nouveaux tarifs figurent sur l'aide-mémoire de l'ASF. [Microsoft Word - 2024\\_2025\\_12.1.6. Indemnités d arbitrage \(football.ch\)](#)

## **3. Captain Only Règle**

La règle du CAPTAIN ONLY sera appliquée en Valais à partir de la saison 2024/2025 dans toutes les catégories de jeu où les matchs sont dirigés par des arbitres : Junior-e-s A-B-C-D-FF19-FF15, les actifs et actives et seniors 30+.

**La règle du CAPTAIN ONLY est détaillée dans les modalités du championnat valaisan, point 11.8.**

## **4. Captain Only Règle selon TEST-IFAB en 2e ligue**

Ces tests de la CAPTAIN ONLY règle sont pratiqués en 2<sup>e</sup> ligue régionale de l'AVF.

**La règle du CAPTAIN ONLY IFAB-TEST est détaillée dans les modalités du championnat valaisan, point 11.9.**

## 5. Parents fair-play AVF



Le projet "parents fair-play" a vécu son premier tour d'essai ce printemps dernier. L'expérience s'est avérée très concluante pour le football junior.

C'est pour cela que l'objectif est maintenant d'élargir ce projet dans tout le Valais.

Dans le but d'appliquer cette idée aux bords des terrains de juniors, nous vous demandons de partager au maximum ce projet avec tous les parents fans du club en leur transmettant le flyer annexé au mail.

Toutes personne volontaire de soutenir la promotion du respect et de fair-play au bord de nos terrains est la bienvenue !

En cas de complément d'information, vous pouvez sans autre contacter Madame Vanessa Fournier-Zermatten ([vanessafournier@rocketmail.com](mailto:vanessafournier@rocketmail.com)) ou notre secrétariat ([avf.wfv@football.ch](mailto:avf.wfv@football.ch)).

## 6. La digitalisation de différentes fonctionnalités

### **Le contrôle visuel passe à l'ère numérique.**

180 minutes avant la rencontre la tâche pour le contrôle de la carte de match est affichée sur le dashboard de l'application clubcorner. L'arbitre effectue le contrôle à l'aide des données disponibles dans son application. Dès que l'arbitre active le bouton démarrer le contrôle, l'entraîneur ne peut plus modifier la carte de joueur. [La marche à suivre pour les arbitres est disponible sur notre site.](#)

### **Les quittances des frais d'arbitre passent à l'ère numérique**

L'arbitre peut désormais remplir la quittance des frais de manière numérique avec l'application clubcorner. [Une marche à suivre est disponible sur notre site.](#)

## **DATES IMPORTANTES**

### 1. Événements AVF

Me 04.09.2024	Formation play more football entraîneur-e-s F, G et école de foot – Vétroz
Me 11.09.2024	Formation play more football entraîneur-e-s F, G et école de foot – Martigny
Sa 21.09.2024	Credit Suisse Kids Festival organisé par le SC Lalden
18-20.10.2024	Week-end Fair-play
19-27.10.2024	Week of the Referee 2024
Sa 01.02.2025	Séance des Présidents Juniors à Sierre
Sa 08.03.2025	Assemblée des Délégués de l'AVF à Leuk-Susten
Di 04.05.2025	Finales féminines de la Raiffeisen Coupe Valaisanne 2024/2025 à Sion
27.-29.05.2025	Finales de la Raiffeisen Coupe Valaisanne 2024/2025 à Leuk-Susten
02-27.07.2025	Euro Féminin 2025 en Suisse avec 3 matchs de groupe à Sion au Stade de Tourbillon

### 2. Tournois autorisés

La liste des tournois organisés en Valais figure sur notre site internet :

[Association valaisanne de football - Tournois \(avf-wfv.ch\)](http://Association_valaisanne_de_football_-_Tournois_(avf-wfv.ch))

## INFORMATIONS DU COMITE CENTRAL ET DU SECRETARIAT

### 1. Nouveau projet ASF, "Teamspirit"

Informations du nouveau projet ASF disponible pour les clubs de l'AVF :

[TEAMSPIRIT\\_FR.pdf \(football.ch\)](#)

### 2. Permanence téléphonique

Pendant les semaines de compétition la permanence téléphonique est assurée comme suit :

#### 1. renvois de match et restitutions de match par arbitre du lundi au vendredi

au secrétariat de l'AVF 027 323 23 53 selon les heures d'ouverture

#### 2. urgences du week-end concernant renvois de match et restitutions de match par arbitre

du vendredi 17h00 au dimanche 17h00 et les soirs de compétition officiels dès 18h00

au numéro de téléphone **027 323 28 02**

#### Important :



Si l'arbitre ne se présente pas dans un délai de 30 minutes avant le coup d'envoi, merci de contacter en premier lieu l'arbitre convoqué et directement après la permanence téléphonique de l'AVF : **027 323 28 02**. Il n'est pas possible de trouver un arbitre remplaçant en quelques secondes.

**Attention... attention... attention... !!!**



**027 323 28 02**

Pour des renvois de match pendant le week-end pour météo défavorable, le service de la permanence doit être informé par appel téléphonique.



Merci de soutenir nos partenaires et sponsors :



**RAIFFEISEN**



Sion, 04.09.2024

**AVF-COMITE CENTRAL**

**Le Président : Martin Zurwerra**

**Le Secrétariat : Damaris Bonnaz**